Image not found or type unknown

Accros entre une voiture et un vélo

Par **atheefeh**, le **16/11/2008** à **07:41**

Bonjour,

Mon frère majeur vit chez ma mère. Il a accidentellement accroché une voiture alors qu'il roulmait en vélo. Il se trouvait derrière elle, cette voiture s'est arrêtée à un cédez le passage et mon frère, qui disait bonjour à des amis, a foncé dans la voiture.
Il n a pas spécialement soucscrit à une assurance responsabilité civile. En revanche ma mère a une assurance habitation qui apparemment comprend la responsabilité civile. Etant donné qu'il vit sous le toit de ma mère, l assurance le couvre t elle? doit on avoir déclaré qu'il vit sous le logement de ma mère pour que l assurance puisse le couvrir?

De plus, il est au RMI, si jamais l'assurance de ma mère ne le couvre pas, devra t il rembourser les dégats (il y en a pour 3000 euro de réparation selon le propréitaire du véhicule) alors qu'il n est pas solvable?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés